

**Programa para el examen de conocimientos del Master de Secundaria
Especialidad: Lengua Extranjera (Francés)
Dpto. de Filología Francesa**

1. LA SPHÈRE DU NOM. Le nom. Les déterminants et les substituts du nom (les articles, les pronoms personnels, les adjectifs et pronoms démonstratifs, les adjectifs et pronoms possessifs, les adjectifs et pronoms indéfinis, les adjectifs et pronoms interrogatifs et exclamatifs). La quantification (les numéraux cardinaux et ordinaux). La qualification du nom (l'adjectif qualificatif).
2. LA SPHÈRE DU VERBE. La syntaxe du verbe. Forme active/passive, forme pronominale, forme impersonnelle. Les temps de l'indicatif (l'expression du présent, du futur, du passé). Les modes personnels autres que l'indicatif (le subjonctif, le conditionnel et l'impératif). Les modes impersonnels (infinitif et participe).
3. LES MOTS INVARIABLES. Les prépositions. Les adverbes (la formation, les différents adverbes, la place de l'adverbe).
4. LES DIFFÉRENTS TYPES DE PHRASES. La phrase interrogative, la phrase négative et la phrase exclamative.
5. DE LA PHRASE SIMPLE À LA PHRASE COMPLEXE. La phrase simple. La phrase complexe (proposition juxtaposée, coordonnée et subordonnée). La proposition subordonnée relative. La proposition subordonnée complétive.
6. LES RELATIONS LOGICO-TEMPORELLES. L'expression du temps, de la cause, de la conséquence, du but, de l'opposition, de la concession, de la condition, de l'hypothèse et de la comparaison.
7. Le système vocalique français: description et classification des voyelles. Le cas du /e/ instable.
8. Le système consonnantique français: description et classification des consonnes. Le cas du /h/ aspiré.
9. L'assimilation consonnantique et l'harmonisation vocalique.
10. L'accent du groupe rythmique et l'intonation.
11. Typologie et particularités du discours oral.
12. Typologie et particularités du texte écrit.
13. Classification des actes de parole.

DESARROLLO DE LA PRUEBA

El examen constará de dos partes:

- Un test de nivel de lengua francesa
- Desarrollo de un tema o de una parte de un tema del programa

Cada una de las partes tendrá un valor de un 50% sobre el total del examen. Será necesario obtener al menos una calificación de 5/10 en cada una de las dos partes para superar la prueba.